

Interclubs Benjamins

Date : 13 mai 2012

Lieu : Crépy en Valois

Catégories d'âge : compétition ouverte aux nageurs Benjamins (nés en 1999-2000)

Règlement :

- chaque équipe sera composée de quatre nageurs
- un nageur doit **impérativement** participer au 200m 4N, à une épreuve individuelle ainsi qu'au relais
- chacun des quatre nageurs d'une même équipe doit participer à une épreuve individuelle différente et au 200m 4N
- un club ne peut engager une nouvelle équipe que si toutes les précédentes sont complètes (quatre nageurs participant aux épreuves individuelles)
- chaque club, pour être classé, doit participer à toutes les épreuves (individuelles et relais) et dans ce cas, il peut présenter des équipes 2, 3, 4, etc.
- seules les équipes complètes sont comptabilisées pour un classement général
- le classement est établi au cumul des points obtenus à la table de cotation par chaque nageur, les points du relais ne sont pas doublés
- un classement masculin, un classement féminin et un classement mixte sont publiés
- à la fin des épreuves individuelles, une course d'encadrement réservée aux remplaçants sera organisée sur 100m NL

Engagements :

- les engagements sont à faire sur le serveur : www.extranat.fr
- date limite d'engagements : 9 mai 2012
- la copie du bordereau d'engagements accompagnée des droits d'engagements doivent être envoyés au Comité de Picardie (103, rue d'Abbeville 80000 AMIENS)
- tarif des engagements : 30 €par équipe

Programme :

- ouverture des portes : 8h30 et 14h
- début des épreuves : 10h et 15h30

Matin	Après-midi
4 x 50m NL dames et messieurs	200m 4N dames et messieurs
100m dos dames et messieurs	100m brasse dames et messieurs
100m papillon dames et messieurs	100m NL dames et messieurs
	100m NL : course des remplaçants

Récompenses :

- une coupe et 5 médailles pour les 3 premières équipes Benjamines filles
- une coupe et 5 médailles pour les 3 premières équipes Benjamines garçons
- une coupe aux 3 premières équipes Benjamines mixtes

Amendes : suivant le Règlement financier 2011-2012

- 50 € pour non présentation d'Officiel (par réunion)
- 50 € en cas de forfait non déclaré (10 € si déclaré avant la 1^{ère} épreuve)